

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs qui changeraient d'adresse au 1er mai de nous en faire connaître, aussi bien que possible, l'endroit, place d'affaires ou résidence, où ils désirent que "Le Prix Courant" leur soit adressé.

Tous les ans un certain nombre de nos abonnés se plaignent d'une interruption dans le service de notre journal à l'époque des déménagements. En nous prévenant en temps utile de leur changement d'adresse, ils peuvent être assurés que "Le Prix Courant" leur parviendra sans aucune interruption.

CONVENTION POSTALE AVEC LES ETATS-UNIS

Augmentation de tarif

Le gouvernement Canadien a donné son assentiment à la Convention postale entre le Canada et les Etats-Unis qui a trait aux journaux et revues périodiques serait ratifiée le 7 mai prochain. A partir de cette date le taux d'affranchissement de toutes les publications circulant entre les deux pays sera de 1 centin par deux onces ou fraction, pour chaque numéro pris séparément.

Actuellement le taux est de 1 centin par lb, et ce taux permet aux commerçants et aux industriels canadiens de s'abonner sans trop de frais à des publications américaines dont ils trouveraient difficilement les similaires ailleurs. Parmi ces publications, les revues techniques américaines notamment sont par le fait même de notre commerce étendu avec nos voisins, pour ainsi dire indispensables à nos manufacturiers. Il nous semble que, dans les négociations actuellement pendantes entre les deux gouvernements pour l'établissement d'une nouvelle convention postale, le gouvernement canadien devrait conserver l'ancien taux d'affranchissement postal aux publications techniques vraiment utiles.

Veut-on savoir ce qu'il en coûterait pour les abonnés canadiens à certaines publications techniques américaines, si le gouvernement imposait l'affranchissement de 1c. par deux onces?

Prenons, par exemple, une revue très répandue et très appréciée au Canada, le "Iron Age". Le prix de l'abonnement y compris l'affranchissement au taux actuel est de \$5.00 par an. Un numéro pèse en moyenne 26 onces et coûte par conséquent 2c. d'affranchissement, soit annuellement \$1.04. Avec le nouveau tarif proposé, chaque numéro coûterait de transport par voie postale 13c., soit pour 52 numéros, \$6.76; en diminuant de cette somme l'affranchissement annuel, il ressort que l'augmentation serait de \$5.72. Nous demandons au Ministre des Postes qui paierait cette augmentation. Ce ne sont pas évidemment les éditeurs de la revue technique. Nous pouvons donc dire que, pour un certain nombre de revues techniques, le nouveau tarif postal projeté équivaudrait à doubler le prix de l'abonnement au détriment des abonnés Canadiens.

Que le gouvernement Canadien songe à augmenter le revenu du département des postes, nul n'y trouvera à redire, s'il le fait d'une manière intelligente et bien-faisante. Qu'il établisse donc pour les revues et publications techniques une classe différente de celle qui actuellement les range sous un même tarif postal que les publications et revues à réclames et à romans et s'il frappe ces derniers d'un tarif plus élevé tout le monde applaudira.

LA SITUATION DES BANQUES

Les rapports des banques incorporées au 28 février dernier indiquent une amélioration au point de vue de la circulation qui a augmenté d'un peu plus de \$2,300,000.

Les dépôts du public en comptes courants ont diminué de \$2,080,000

alors que ceux portant intérêt ont augmenté d'une somme de \$1,315,000.

Nous avons expliqué, le mois dernier, que l'une des causes principales de la diminution des dépôts en comptes-courants provenait de la spéculation. La baisse continue des valeurs de bourse fera sans doute qu'en mars nous aurons à constater de nouveau une diminution de ces dépôts. Un bon nombre de spéculateurs canadiens opérant sur le marché de New-York ont dû, pour ne pas se laisser liquider, répondre à l'appel de nouvelles marges.

L'augmentation des dépôts portant intérêt n'est-elle pas la preuve qu'il est des opérations plus profitables que la spéculation sur valeurs de bourse? Il est évident qu'il y a moins de risques à courir dans une entreprise commerciale ou industrielle bien dirigée, bien suivie, que dans les transactions toujours hasardeuses de la bourse. Le commerçant, l'industriel dirige ses propres affaires comme il l'entend, il est le maître de sa propre destinée, tandis que le spéculateur est le jouet d'autres spéculateurs plus avisés ou mieux renseignés, ou même d'événements imprévus.

Est-ce aussi pour des causes de spéculation que les dépôts dans les banques canadiennes reçus d'ailleurs, ont diminué de \$1,100,000? La chose est possible.

Il est, en tout cas, fâcheux que tout l'argent disponible ne soit pas employé à développer nos ressources latentes si grandes. Les besoins légitimes du commerce et de l'industrie augmentent sans cesse en raison d'une plus grande production et de nouveaux champs d'exploitation. Nous en avons la preuve dans le chiffre du portefeuille des banques qui accuse en février une augmentation de 12 millions en chiffres ronds.

Par contre, les prêts à demande sur titres subissent une diminution, pour ceux consentis au Canada, d'environ